Modification de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA): prise de position d'EXPERTsuisse sur la consultation

EXPERTsuisse soutient la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en tant qu'objectif supérieur. Elle rejette cependant les nouvelles dispositions concernant les conseillères et conseillers. L'extension du champ d'application de la LBA à ce groupe professionnel rendrait la fourniture de prestations de conseil plus compliquée. Elle entraînerait une incompatibilité accrue entre les prestations de conseil global et l'agrément des entreprises de révision en matière d'audits prudentiels selon les lois sur les marchés financiers.

Lien(s) et téléchargement(s)

- Pour en savoir plus, lire notre prise de position (en allemand)